



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER

CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIR-ET-CHER

PROJET D'ENTREPRISE





PROJET D'ENTREPRISE

Dans un environnement en pleine mutation et dans un contexte économique difficile, l'agriculture du Loir et Cher doit relever en permanence les défis de la performance économique, de la qualité des produits, de la préservation des ressources et de la durabilité des systèmes.

Notre agriculture est diversifiée, c'est un atout majeur qu'il est indispensable de conforter pour maintenir la vitalité de nos territoires ruraux Beauce, Perche, Gâtine, Sologne, Vallée du Cher, tous différents les uns des autres.

Le renforcement des filières organisées est un enjeu majeur pour permettre aux agriculteurs la valorisation de leur production dans une dynamique collective permettant de répondre pleinement aux attentes des consommateurs tant sur les marchés nationaux que mondiaux. C'est aussi dans cette logique qu'il nous faut construire le développement des circuits de proximité, sources de diversification et créateurs de valeur ajoutée.

L'innovation et plus particulièrement le numérique est un levier à actionner pour amplifier ces évolutions, renforcer nos entreprises ainsi que la place de notre agriculture comme acteur économique de nos territoires ruraux.

Voici l'ambition portée par les élus professionnels de votre Chambre d'Agriculture et qui a guidé l'élaboration de ce projet d'entreprise.

Six axes majeurs orientent au quotidien les compétences des 80 collaborateurs et l'action des 46 élus.

- contribuer à la performance économique, sociale, et environnementale de vos exploitations,

- développer les groupes, les projets collectifs et les réseaux, forces d'adaptation et d'innovation,

- valoriser les produits et services de l'agriculture et de la forêt au cœur de nos territoires,

- soutenir les dynamiques entrepreneuriales des agriculteurs et des forestiers,

- construire une image positive de l'agriculture, de la forêt et de la Chambre d'Agriculture,

- Développer une Chambre d'Agriculture efficiente au service des agriculteurs et des territoires.

Tous ces éléments constituent le socle de la culture d'entreprise pour permettre à notre Chambre d'Agriculture d'être

renforcée dans ses actions par la régionalisation et le réseau des Chambre d'Agriculture.

un partenaire des collectivités pour soutenir les projets agricoles dans nos territoires ruraux

un acteur de proximité de votre développement et de la performance durable de votre entreprise, tout en s'appuyant sur les groupes de développement agricole et les dynamiques collectives favorisant les logiques d'entreprise et d'innovation.

Vous remerciant de votre confiance,

Philippe NOYAU

Président de la Chambre départementale d'Agriculture de Loir-et-Cher

Expertise

Proximité

Références

Réglementation

Réseau

Collectif

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOIR-ET-CHER

REPRÉSENTER LE MONDE AGRICOLE

La Chambre d'Agriculture fait valoir les intérêts de l'ensemble des composantes de l'agriculture auprès de l'État et des collectivités en tant qu'organisme consulaire. Cette mission figure dans le code rural depuis 1924; elle est portée par les 46 élus de l'Assemblée. Élus pour 6 ans, ils sont à l'écoute du milieu agricole pour le représenter. À cet effet, lors des sessions, ils adoptent des avis et positions. Participant à plus de 100 organismes extérieurs, les élus représentent les intérêts agricoles dans la vie des collectivités et des territoires.

Membre de la Chambre d'Agriculture, chaque élu est amené à faire connaître et faire partager les orientations, les actions et les projets de celle-ci qui contribuent à la mise en œuvre du Projet Agricole Départemental.

INFORMER ET COMMUNIQUER

L'action de la Chambre d'Agriculture vise à fournir aux agriculteurs l'information la plus complète qui leur est nécessaire.

Le Centre de Formalité des Entreprises (CFE) réalise l'ensemble des formalités légales inhérentes à la vie de l'entreprise agricole auprès d'un guichet unique tenu par la Chambre d'Agriculture.

Les actions de communication de la Chambre d'Agriculture portent une image positive des multiples facettes de l'Agriculture en Loir et Cher.

DÉVELOPPER DES SERVICES POUR LES AGRICULTEURS ET LES ACTEURS DES TERRITOIRES

Selon les orientations fixées par les élus, la Chambre d'Agriculture propose des services dans les domaines du conseil, de la formation, de l'expertise aux agriculteurs, salariés agricoles, forestiers, partenaires et acteurs des territoires. 76 salariés sont à l'écoute de leurs interlocuteurs pour apporter au quotidien leur savoir-faire et contribuer à la performance économique, environnementale et sociale des entreprises.

Les dynamiques de groupes et la logique de projets sont les moteurs des actions porteuses d'innovation et du programme de développement agricole.

La Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher s'appuie sur des référentiels constitués d'engagements orientés vers l'écoute de vos préoccupations, la réactivité dans nos réponses, l'expertise et l'amélioration continue de nos prestations.

L'AGRICULTURE EN LOIR-ET-CHER

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

ORGANISATION ET REPRÉSENTATION

PROXIMITÉ & REPRÉSENTATIVITÉ

L'ASSEMBLÉE

NOTRE AMBITION

NOS VALEURS

ENJEUX ET DÉFIS

OFFRE DE SERVICES

UN RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL POUR RENFORCER L'ACTION DÉPARTEMENTALE

La Chambre d'Agriculture est investie dans le fonctionnement de la Chambre régionale d'Agriculture du Centre-Val de Loire qui joue un rôle croissant dans l'orientation des politiques publiques en région. La régionalisation permet de consolider les actions de proximité de la Chambre d'Agriculture. Le réseau national des 110 Chambres d'Agriculture vient appuyer les missions départementales.

L'AGRICULTURE DU LOIR-ET-CHER



CHIFFRES CLÉS

- 3434 exploitations
- 4 650 propriétaires forestiers
- 495 millions d'euros de potentiel de production agricole
- 44 % de Surface Agricole Utile (288400 ha) dont 2 % en agriculture biologique
- 34 % du département couverts par la forêt
- 6 900 actifs permanents
- 86 hectares : surface moyenne d'une ferme
- 51 ans : âge moyen des chefs d'exploitation

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- 36 % des exploitations de polyculture-élevage ont disparu pour se spécialiser.
- Plus de la moitié des exploitations viticoles ont arrêté leur activité sur les dix dernières années entraînant une perte de 23 % du potentiel viticole.
- Les exploitations s'orientant dans la production animale ont baissé de 30 % environ, tout en maintenant le potentiel de production. Le cheptel moyen par élevage s'est agrandi et sa productivité a augmenté.
- Le potentiel de production en céréales et oléo-protéagineux a augmenté sur la dernière décennie.

Une agriculture diversifiée et des exploitations spécialisées

L'ÉLEVAGE

BOVIN LAIT

- ▶ 2^e département producteur de la région Centre
- ▶ 200 éleveurs (troupeau moyen : 55 vaches laitières)

BOVIN VIANDE

- ▶ 4^e département producteur de la région Centre avec 9700 vaches allaitantes

VIANDES BLANCHES

- ▶ 177 éleveurs de volailles et 78 éleveurs porcins

AGRICULTURE BIO

- ▶ 152 exploitations dont plus de 60 % pratiquant la vente directe

OVIN

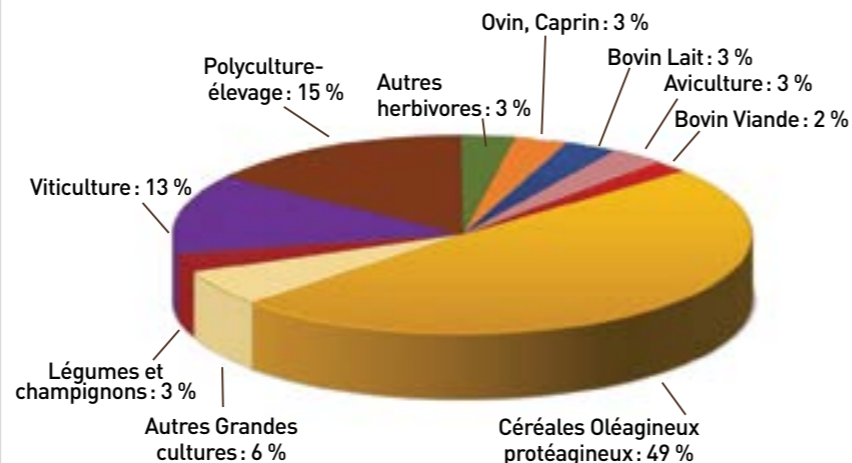
- ▶ 10300 brebis

ÉQUIN

- ▶ 75 entreprises : élevages équins et activités équestres

CAPRIN LAIT

- ▶ 65 éleveurs (troupeau moyen : 204 chèvres) dont 70 % fromagers
- ▶ 4 signes de qualité



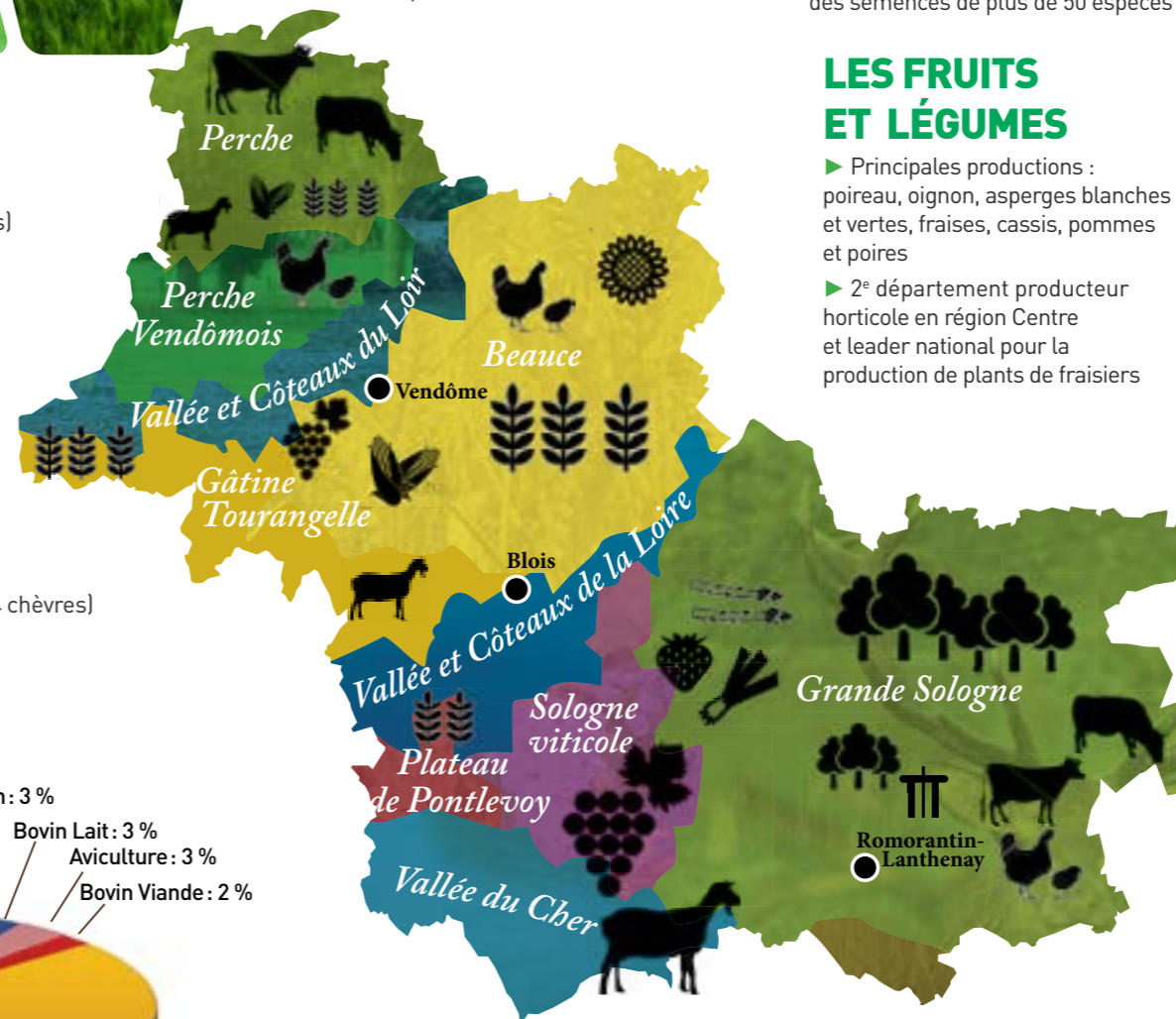
LES CÉRÉALES

- ▶ Les céréales sont présentes sur 90 % des exploitations du Loir-et-Cher
- ▶ La région Centre est la 1^{re} région productrice céréalière

- ▶ 2^e département producteur de blé dur, seigle et pois de la région Centre
- ▶ 10 % des exploitations produisent des semences de plus de 50 espèces

LES FRUITS ET LÉGUMES

- ▶ Principales productions : poireau, oignon, asperges blanches et vertes, fraises, cassis, pommes et poires
- ▶ 2^e département producteur horticole en région Centre et leader national pour la production de plants de fraisiers



LA VITICULTURE

- ▶ 426 exploitations viticoles
- ▶ 6 appellations

LA FORÊT

- ▶ Taux de boisement du Loir-et-Cher : 34 %
- ▶ 90 % de forêts privées
- ▶ 23 % de la production régionale de bois



PROJET AGRICOLE DÉPARTEMENTAL

Le Projet Agricole Départemental (PAD) est le fruit d'une décision collective du Comité Agricole Départemental (CAD), rassemblant les principales organisations professionnelles du département qui ont souhaité voir la démarche ouverte à toutes les organisations agricoles.

Il a été donné comme objectif à la démarche de **fixer les fondamentaux définissant les repères d'orientation au service de l'intérêt général pour l'agriculture et les territoires.**

Ce dispositif a pour vocation d'appuyer ses réflexions, sans opposer les productions et les systèmes, sur les réalités de terrain, les propositions et les actions qui le feront vivre.

Conçu pour donner un sens à l'action collective, fédérer les énergies et créer des synergies, le Projet Agricole Départemental repose sur un pilotage permanent et un engagement dans le temps.

Consacré au Loir-et-Cher, il s'inscrit naturellement dans la perspective de l'action régionale à laquelle il contribuera et dont il saura retirer le meilleur.



Depuis le lancement du programme, le 18 juin 2012, 20 projets transversaux et plus de 200 actions ont été identifiés.

La Chambre d'Agriculture contribue par ses actions à la mise en œuvre des défis du Projet Agricole Départemental.

CHAMBRE D'AGRICULTURE 41 NOTRE ORGANISATION PROFESSIONNELLE



REPRÉSENTATION

Les élus de la Chambre d'Agriculture sont engagés dans leur mandat de représentation pour faire valoir l'agriculture dans toutes ses composantes.

Des élus qui portent des positions professionnelles pour une agriculture diversifiée, créatrice de valeur ajoutée, portée par des Hommes et des Femmes au cœur des territoires ruraux.

L'ASSEMBLÉE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

L'Assemblée a été renouvelée en janvier 2013 pour 6 ans. Elle se compose de 46 membres issus de 6 collèges: exploitants, propriétaires, salariés agricoles, anciens exploitants, groupements professionnels agricoles, administrateurs du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Cette assemblée est complétée par des membres associés sur des thématiques précises dans leurs domaines de compétences.

La Chambre d'Agriculture, présidée par Philippe Noyau, organise son action autour du bureau, quatre commissions (Agronomie-Grandes Cultures, Territoires, Formation / RH-CFPA, Animation-Événements) et huit comités d'orientation (Économie des entreprises, Élevage, Viticulture, Recherche/expérimentation, Développement-Innovation, Installation-Transmission, Laboratoire, Forêt, Environnement).



46 élus pour représenter l'ensemble des agricultures et des territoires du Loir-et-Cher



COLLÈGES ÉLECTORAUX

- 21 CHEFS D'EXPLOITATION
- 2 PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS
- 8 SALARIÉS AGRICOLES
- 2 ANCIENS EXPLOITANTS
- 11 GROUPEMENTS PROFESSIONNELS AGRICOLES
- 2 CRPF

17 membres du bureau

CHAMBRE D'AGRICULTURE 41 NOTRE AMBITION



NOS VALEURS

PROXIMITÉ

- Des élus à l'écoute des agriculteurs au cœur des territoires qui portent des positions professionnelles pour une agriculture diversifiée, créatrice de valeur ajoutée, portée par des Hommes et des Femmes au cœur des territoires ruraux.
- Un réseau de collaborateurs à l'écoute du terrain pour satisfaire les attentes de leurs interlocuteurs et favorisant le développement des compétences, le travail collaboratif et les initiatives innovantes.

ANTICIPATION

- Un Projet Agricole Départemental éclairant les enjeux et fédérant les partenaires pour l'Agriculture et la Forêt.
- De nouvelles offres de service pour accompagner les entreprises agricoles en mutation dans des dynamiques de filières et de territoires.
- Une organisation proactive et des outils innovants intégrant les nouveaux modes de communication.

PERFORMANCE DURABLE

- Des compétences sur des projets conciliant performance économique, sociale et environnementale.
- Une organisation optimisée pour être efficiente.
- La formation continue pour accompagner l'évolution des métiers et des parcours professionnels.

DYNAMIQUE COLLECTIVE

- Des élus engagés dans leur mandat de représentation pour faire valoir l'Agriculture dans toutes ses composantes avec les groupes de développement sur le terrain.

- Une logique de projets collaboratifs et de réseaux, source d'innovation.
- Un projet national pour l'ensemble des Chambres d'Agricultures et des services régionalisés pour plus de proximité.

INDÉPENDANCE

- Des expertises s'appuyant sur des références technico-économiques issues des réseaux.
- Des accompagnements respectueux de l'autonomie de décision et garants de la durabilité des systèmes.

1 Contribuer à la performance économique, sociale et environnementale des exploitations

- Concevoir des nouveaux modes de conseil avec des publics d'agriculteurs multiples, conjugués au développement des nouvelles technologies.
- Évaluer et développer des systèmes économes en intrants (eau, phyto, énergie, rotations longues...) et adaptés aux conditions agronomiques locales.
- Accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de l'agroécologie par un conseil de proximité avec une dimension système.
- Produire les références technico-économiques nécessaires au conseil global.

- Favoriser le travail collaboratif en s'appuyant sur la logique de projet.
- Développer les appuis individuels en complémentarité de la consolidation des groupes.

2 Développer les groupes, les projets collectifs et les réseaux force d'adaptation et d'innovation

- Renforcer l'offre et la diversité des productions disponibles sur le département, en accord avec les opérateurs économiques.
- Générer de la valeur ajoutée en produisant localement des produits de qualité proposés dans des démarches innovantes de production, de commercialisation.
- Innover dans les activités agricoles et les services développés en interaction avec les territoires et les filières.
- Disposer d'une veille collective sur l'évolution des réglementations et de leurs impacts sur les systèmes de production.
- Rechercher un équilibre agro-sylvo-cynégétique.
- Faire valoir les intérêts agricoles dans l'aménagement, l'urbanisme, les grands travaux et valoriser l'agriculture périurbaine.

3 Valoriser les produits et services de l'Agriculture au cœur des territoires

PRIORITÉS ET ACTIONS

+ d'accompagnement
+ de réseau
+ d'efficacité

4 Soutenir les dynamiques entrepreneuriales des agriculteurs

- Renforcer l'offre de formation continue des agriculteurs.
- Faciliter l'adaptation des métiers aux évolutions de leur environnement.
- Favoriser les échanges avec l'enseignement agricole et les jeunes en formation.
- Favoriser le développement de l'apprentissage.
- Préparer la transmission des exploitations.
- Développer le conseil stratégique des entreprises agricoles.
- Prendre en compte les Ressources Humaines dans les exploitations, déterminantes de leur fonctionnement et de leur développement.
- Encourager les initiatives innovantes.

Développer une entreprise efficiente au service des agriculteurs et des territoires

- Valoriser les talents des collaborateurs.
- Qualité : simplifier le SMQ et évaluer les engagements nécessaires.
- Structurer les relations en région et en interdépartemental.
- Placer l'écoute client comme force d'évolution de nos services.

- Assurer les formalités légales en facilitant les démarches.
- Informer tous les agriculteurs lors d'événements impactants et des évolutions réglementaires.
- Développer l'image de la Chambre d'Agriculture en faisant reconnaître ses services.
- Réaliser avec efficacité les mandats de représentation.
- Faire valoir les intérêts agricoles dans les engagements structurants à travers la formulation des avis.
- Renforcer la place de l'Agriculture comme composante de l'activité économique et du dynamisme des territoires.

5 Construire une image positive de l'Agriculture et de la Chambre d'Agriculture

Sens

Inscrire l'action dans l'intérêt général agricole

NOS SERVICES

De nouvelles offres de services ont été conçues par la Chambre d'Agriculture pour accompagner les entreprises agricoles en mutation dans des dynamiques de filière et de territoires. Elles proposent des outils et des méthodes innovants dans une logique de projets collaboratifs et de réseaux.

SERVICES AUX AGRICULTEURS

HOMMES & ENTREPRISES

GRANDES CULTURES

LÉGUMES ET FRUITS ROUGES

VITICULTURE

BOVIN LAIT

BOVIN VIANDE

ÉQUIN

ÉLEVAGE CAPRIN

ÉLEVAGE AVICOLE

ÉLEVAGE OVIN

ÉLEVAGE PORCIN

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

TERRITOIRES & ENVIRONNEMENT

La Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher au service des agriculteurs et des territoires

NOS COMPÉTENCES

La Chambre d'Agriculture emploie des ingénieurs et techniciens spécialisés. Elle rassemble des compétences multiples et complémentaires au sein d'équipes opérationnelles en grandes cultures, production légumière et fruits rouges, viticulture, élevage, agriculture biologique, machinisme, bâtiments d'élevage, économie et gestion d'entreprise, forêt, environnement et développement territorial.

Pour mener à bien ses services, la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher a déployé sur le territoire :

- Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) et les services d'identification des animaux (IPG) pour mener à bien les actions d'intérêt général réglementaires.

- Des services de conseil, d'animation et d'études auprès de ses ressortissants, individuellement et en groupes, pour les accompagner dans leurs projets.

- Le Centre de Formation qui propose chaque année plus de 80 formations pour répondre aux besoins des agriculteurs et professionnels de l'agriculture.

- Le laboratoire d'analyses agréé par le ministère pour les analyses de sols et accrédité Cofrac pour les analyses de moûts et vins.

- L'appui aux filières et aux territoires pour développer la concertation et l'action entre les organisations professionnelles et les collectivités.

NOS ATOUTS

• Des services au cœur du territoire, en prise directe avec les réalités du terrain, grâce à des antennes réparties sur le département à Mondoubleau, Oucques, Noyers-sur-Cher, et Tour-en-Sologne.

• Des relations permanentes avec les organismes de recherche et de développement.

• Des partenariats avec les organisations économiques et les collectivités territoriales.

NOS PARTENAIRES

Les actions de la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher sont le fruit d'un travail quotidien, de proximité avec l'ensemble des partenaires. Elles sont portées avec les 17 groupes de développement agricole et Conseil Élevage Lait. Plus de 50 % des agriculteurs adhèrent à ces organisations professionnelles.

Les partenaires financiers soutiennent la Chambre d'Agriculture en tant qu'acteur de la promotion et du développement de l'Agriculture et des territoires.

Des services adaptés à vos besoins !

Retrouvez nos services sur notre site internet
www.loir-et-cher.chambagri.fr



VOS INTERLOCUTEURS

Tél : 02 54 55 20 00 / Fax: 05 54 55 20 01



LA QUALITÉ

NOTRE SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

Les exigences relatives à la gestion de la qualité posent des enjeux en matière d'organisation pour un système de gestion de la qualité efficace.

Elle est avant tout basée sur une organisation tournée vers le service et la satisfaction du client :

Responsabilité de la direction: exigences d'actes qui instituent la direction comme premier acteur et qui soient permanents.

Système qualité: exigences administratives afin de sauvegarder les acquis. La notion de système est prise en compte.

Processus: exigences quant à l'identification et à la gestion des processus qui participent à la satisfaction des parties concernées.

Amélioration continue: exigences d'évaluation et d'engagement en termes d'actions efficaces tournées vers le progrès.

LES SIGNES DE QUALITÉ

• La Chambre d'Agriculture est agréée par le ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro CE OE1267.



• La certification du service Formation garantit la qualité des formations proposées aux agriculteurs et aux salariés qui souhaitent enrichir leurs connaissances et développer leurs compétences.



• L'accréditation Cofrac du Laboratoire pour les analyses de vins garantit la fiabilité des analyses.

• L'engagement du service Bovins Croissance dans la démarche Système Management Qualié de France Génétique Elevage garantit la fiabilité des données du contrôle de performance viande collectées.

La Chambre d'Agriculture
de Loir-et-Cher
au service des agriculteurs
et des territoires

Chambre d'Agriculture
de Loir-et-Cher

Contact

02 54 55 20 00

Du lundi au jeudi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

accueil@loir-et-cher.chambagri.fr



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

CS 1808 - 11-13-15 rue Louis Joseph Philippe
41018 BLOIS

Antenne Perche

38 place du Marché
41170 Mondoubleau
Tél. : 02 54 73 56 66

Antenne Beauce-Gâtine

6 rue de la Bascule
41290 Oucques
Tél. : 02 54 23 11 20



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LOIR-ET-CHER

Laboratoire d'analyses

Antenne Sud-Loire

Le Riou
41250 Tour-en-Sologne
Tél. : 02 54 46 50 02

Antenne Vallée du Cher

Rue Gutenberg - ZA
41140 Noyers-Sur-Cher
Tél. : 02 54 75 12 56

www.loir-et-cher.chambagri.fr

